



MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE

LE MINISTRE

وزارة المالية والميزانية والقطاع
المصرفي

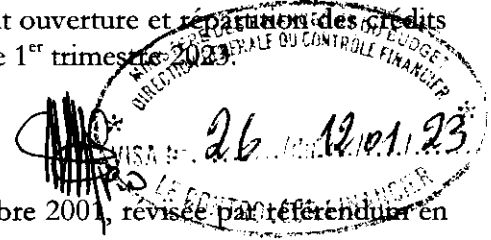
مكتب الوزير



Moroni le, 13 janvier 2023

Arrêté N° 23-03 /MFBSB/CAB

Portant ouverture et répartition des crédits
pour le 1^{er} trimestre 2023.



LE MINISTRE

- VU La Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par référendum en date du 30 juillet 2018 ;
- VU La loi n° 22- 004/AU du 24 juin 2022, modifiant et complétant la loi n°05-011/AU du 17/06/05 modifiée et abrogée par la loi n°12-009/AU, portant loi des Opérations Financières de l'Etat,
- VU Le Décret n° 23-002/PR du 09 Janvier 2023, portant promulgation de la loi n°22-012/AU du décembre 2022, portant loi de finances 2023 ;
- VU Le Décret n° 11-078/PR du 30 Mai 2011, portant réorganisation générale et mission des services des Ministères de l'Union des Comores, modifiés par les Décrets n°11-139/PR du 12 juillet 2011 et n°16-102/PR du 14 juin 2016 ;
- VU Le Décret n°22-038/PR du 09 Mai 2022, relatif à la composition du Gouvernement et aux Secrétaires d'Etat de l'Union des Comores ;

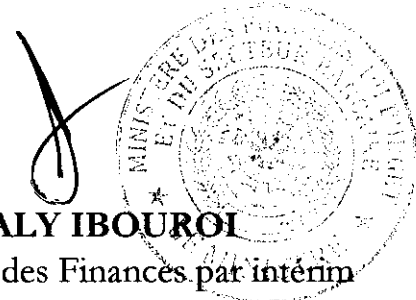
ARRETE

Article 1^{er} : Sont ouverts pour le 1^{er} trimestre 2023, les crédits de fonctionnement applicables aux fonctions, missions, programmes, services et natures du Budget des différents départements mentionnés dans les tableaux annexés au présent Arrêté ;

Article 2 : La Directrice Générale du Budget, la Directrice Générale du Contrôle Financier, le Trésorier Payeur Général et les Administrateurs de crédits sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié au journal officiel et communiqué partout où besoin sera.

Ampliation :

- Présidence de l'Union
- Assemblée Nationale
- Cour Suprême
- Tous Ministères
- Direction Générale du Budget
- Contrôle Financier
- TPG



ALY IBOUROU

Ministre des Finances par intérim